

nuellement créés au pays et qui exigent des compétences nouvelles. Il vaut de noter que parfois, quels que soient les chiffres du chômage, il se produit d'importantes pénuries de main-d'œuvre qualifiée pour les emplois disponibles. Les programmes de formation visent à remédier à cette situation en rendant les travailleurs compétents pour les emplois qui les attendent. Les programmes de formation qui existent depuis des années seront étendus. Nous entamerons des discussions immédiates avec les provinces . . .

**Une voix:** La solution de tout repos.

**L'hon. M. Dinsdale:** C'est la promesse du pénitent.

**L'hon. M. Lang:** . . . en vue de la formation tant générale que spécialisée qui sera entreprise ici.

**M. Horner:** Le premier ministre (M. Trudeau) vous a-t-il pris à l'écart?

**L'hon. M. Dinsdale:** Pas encore, mais il le fera après ce discours.

**L'hon. M. Lang:** Ces programmes ont été particulièrement prévus pour répondre aux vœux des intéressés et ils ont toujours fait la distinction entre les nouveaux membres de l'effectif ouvrier . . .

**M. Woolliams:** Je l'admets volontiers.

**L'hon. M. Lang:** . . . et ceux qui adhèrent réellement à un programme régulier d'éducation, et ce pour des raisons qui ont pu paraître assez valables.

Le programme prévoit une nouvelle disposition: la formation en cours d'emploi.

**M. Woolliams:** A quoi emploiera-t-on les gens après leur formation?

**M. Nielsen:** Qu'y a-t-il de neuf là-dedans?

**L'hon. M. Lang:** On affectera à cette formation en cours d'emploi à peu près 20 millions de dollars sous forme surtout de stimulants fiscaux, d'un dégrèvement d'impôt de \$150 sur le salaire des stagiaires agréés et, à un degré assez faible, certains projets viseront les institutions qui ne peuvent se prévaloir du programme de stimulants fiscaux. Ce programme s'adressera non seulement à ceux qui ont fait partie de la population active pendant trois ans, ce qui est la condition exigée pour participer à l'autre programme, mais à ceux qui ne peuvent pas satisfaire à cette exigence. Les centres de main-d'œuvre du Canada s'emploieront à évaluer les possibilités des particuliers qui leur seront dirigés en vue de la formation sur place et à s'assurer que la formation offerte est de nature, dans la mesure du possible, à servir dans d'autres emplois. Non seulement les provinces seront-elles largement consultées dans la mise en œuvre de ce programme, mais les syndicats ouvriers et le patronat industriel le seront également. En vérité, il y aura des consultations constantes avec les syndicats sur l'application précise du programme afin que ceux-ci puissent se rendre compte qu'il donne les résultats attendus.

**M. Woolliams:** Quand déclencherez-vous des élections?

**L'hon. M. Lang:** Certaines conditions seront imposées afin d'assurer que ceux qui participent à la formation sur place ne prennent pas la place d'employés réguliers. Par exemple, là où des employés sont congédiés, le programme de formation ne sera pas mis en œuvre, mais

[L'hon. M. Lang.]

dans tous les cas des consultations suivies avec les organisations ouvrières interviendront.

Monsieur l'Orateur, ces dépenses, en immobilisations et en main-d'œuvre, qu'on peut faire rapidement afin de mettre plus de gens au travail pour chaque dollar dépensé, et les programmes de formation, sont l'indice de l'intérêt que nous portons à l'emploi d'un nombre maximal de Canadiens le plus tôt possible.

Les autres programmes, les programmes fiscaux annoncés par le ministre des Finances (M. Benson), indiquent que nous nous préoccupons de fournir des stimulants essentiels à l'expansion de l'économie dans le secteur privé, lieu privilégié de cette expansion pour l'économie canadienne. L'évolution de la situation internationale en particulier a causé quelques inquiétudes, mais les stimulants fiscaux devraient compenser dans une grande mesure les difficultés que cela a créées. Pendant quelques jours nous entendrons encore beaucoup parler des détails de ces divers programmes . . .

**M. Woolliams:** Nous en avons beaucoup entendu parler maintenant, mais sans résultat.

**L'hon. M. Lang:** . . . et des initiatives prises pour trouver du travail à ces autres membres de l'effectif ouvrier en quête d'un emploi, par suite d'une modification du taux de participation et de l'accroissement considérable de la main-d'œuvre au Canada. Il ne faut jamais oublier l'ampleur du défi auquel nous faisons face.

**M. Woolliams:** Nous ne l'oublierons pas.

**L'hon. M. Lang:** Envisagée sur une base annuelle et à un taux de 2.4 p. 100, la hausse du nombre de travailleurs ayant l'âge requis pour faire partie de la main-d'œuvre est environ 5 fois plus élevée que dans de nombreux pays industriels de l'Europe et sensiblement plus élevée qu'aux États-Unis.

**M. Woolliams:** Comment l'expliquez-vous?

**L'hon. M. Lang:** Voilà donc les défis qu'il nous faut relever, monsieur l'Orateur. Les programmes exposés à la Chambre ce soir feront beaucoup pour améliorer la situation dans l'immédiat; en outre, leurs effets indirects, de plus longue portée, favoriseront une expansion économique encore plus grande dans les mois à venir.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, il est temps que les Canadiens aient droit à un peu d'honnêteté de la part du premier ministre (M. Trudeau) et de son gouvernement. On comprend maintenant pourquoi le premier ministre participe aussi peu aux débats, pourquoi il participe par-ci ou débat sur le discours du trône, par-là à un débat sur le Nigéria, mais participe souvent aux débats à la télévision. On comprend maintenant pourquoi il ne participe pas aux débats à la Chambre, vu la faiblesse des arguments apportés par le ministre responsable de la Commission du blé (M. Lang) et le ministre des Finances (M. Benson).

• (9.50 p.m.)

**Une voix:** Il s'en moque.

**M. Nielsen:** C'est l'honnêteté dont nous avons besoin des ministres comme le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) qui vient dire ici même qu'il n'y a pas de chômage dans le Nord, alors qu'il sait très bien qu'il y en a; du ministre du Travail (M. Mackasey) qui, en réponse à une série de questions des opposition-